

DELIBERATION N° SIEA-2023-0009 DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 12/04/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Syndical de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Michel BLASER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 06

Présents: 05

Absents: 01

Nombre de suffrages

exprimés :

Pour: 05 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation 01/04/2023

> Date d'affichage 01/04/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

24/04/2023

et publication du :

24/04/2023

Etaient présents :

M. BLASER Michel, M. RENAUD Marcel, M. LACROIX Régis, M. VOLATIER Romain, Mme FORESTIER Catherine

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s): M. BUFFAUT Julien

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Régis LACROIX

FINANCES – Approbation de devis

Agence départemental d'Ingénierie

Monsieur le Président présente à l'assemblée le devis de l'Ager départemental d'Ingénierie pour l'assistance technique à l'exploitation et au b fonctionnement du système d'assainissement à la somme de 900.00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical décide de retenir devis à la somme de 900.00 €.

Agriculture et Territoires

Monsieur le Président présente à l'assemblée le devis d'Agricultur Territoires pour le suivi analytique des boues à la somme de 2 694.20 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil syndical décide de reter devis à la somme de 2 694.90 € TTC.

> Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAISOD

Le Président,

Syndicat intercommunal des Laux et d'Assainissement de la Mercantine

Siège : Mairie 2/30 route du Pont de la Pyle 39260 MAISOD

Tél./Fax: 03 84 42 32 46

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 039-253900302-20230412-SIEA_2023_0009-DE